



**MISSION LOCALE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES**

ASSOCIATION 1901

9 RUE ARMAGIS

78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE**

L'EXERCICE clos le 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 27 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à **l'exercice clos le 31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport et **présentant des produits d'exploitation de 655 898 euros et un déficit de 76 574 euros**.

Nous certifions que les comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et notamment sur le respect du principe de séparation des exercices pour les subventions accordées. Nos travaux ont également porté sur la vérification de la correcte prise en compte des modalités d'attribution des subventions, notamment en ce qui concerne leur objet, ainsi que leur durée et les montants attribués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des

informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 mai 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre, à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

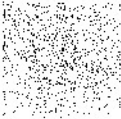
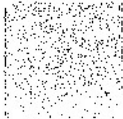
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Poissy, le 11 juin 2026
ETCHECOM, Xavier ARANGUREN

DocuSigned by:
Xavier ARANGUREN
AEB647B8E84B4EF...

Commissaires aux Comptes inscrits à la
Compagnie de VERSAILLES

Bilan



Bilan Actif

MISSION LOCALE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	27 529	19 508	8 021	4 400
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	27 529	19 508	8 021	4 400
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	131 942		131 942	84 375
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	373 673		373 673	472 802
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	3 398		3 398	1 260
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	509 013		509 013	558 438
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	536 542	19 508	517 034	562 838
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an 135 340	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

MISSION LOCALE

	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	22 466	22 466
Report à nouveau sur gestion propre	401 503	327 449
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(76 574)	74 055
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	347 395	423 969
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 568	18 456
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 568	18 456
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	3 360	6 078
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	3 360	6 078
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23	23
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 101	26 535
Dettes fiscales et sociales	97 179	83 518
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 409	4 259
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	145 711	114 335
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	517 034	562 838
(1) A plus d'un an 23 A moins d'un an 137 162		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	23	23
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat



Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

MISSION LOCALE

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	655 892	780 371
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		123 845
- Cotisations		
- Autres produits	6	38
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	655 898	904 254
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	125 970	307 371
- Impôts, taxes et versements assimilés	25 572	20 273
- Salaires et traitements	422 690	385 193
- Charges sociales	164 913	147 812
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 079	2 569
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 112	
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	14	16
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	743 350	863 234
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(87 453)	41 020
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 240	13 603
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	10 240	13 603
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	10 240	13 603

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

MISSION LOCALE

	31/12/2025	31/12/2024
--	------------	------------

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(77 213)	54 622
---	-----------------	---------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		

CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		1 506
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 506

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(1 506)
--	--	----------------

Impôts sur les bénéfices (VII)	2 079	2 892
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	2 717	26 330
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		2 500

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	668 855	944 186
--	----------------	----------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	745 429	870 132
--	----------------	----------------

EXCEDENT OU DEFICIT	(76 574)	74 055
----------------------------	-----------------	---------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

MISSION LOCALE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 517 034 € et le résultat net comptable est un déficit de 76 574 €. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21/05/2026.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2002-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur :

- Continuité d'exploitation
 - Permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
 - Indépendances des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A - Objet social de l'entité et nature de l'activité :

La Mission locale de St Germain en laye et des communes environnantes a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés (service public de l'emploi sous la tutelle du Ministère du travail). L'activité consiste à accompagner des jeunes en vue de leur placement en emploi, formation ou apprentissage.

B - Périmètre de l'activité :

L'activité s'étend sur 20 communes : Aigremont, Chambourcy, Chatou, le Vésinet, le Port Marly, Feucherolles, Commune nouvelle St Germain en laye-Fourqueux, le Pecq, Marly le roi, Mareil Marly, Louveciennes, l'Etang la ville, Maule, Herbeville, Chavenay, Saint-Nom-la-Bretèche, Bazemont, Crépières, Mareil sur Mauldre et Montainville.

C - Moyens mis en oeuvre :

-Matériels :

>Locaux : Notre siège, au 9 rue Armagis à St Germain en laye, est occupé dans le cadre d'une convention de sous location avec la ville de St Germain en laye. Dans le cadre de cette convention, nous avons bénéficié d'une subvention en nature s'élevant en 2025 à 22 915 Euros.

Les 20 communes adhérentes mettent en parallèle à disposition un bureau et un accès internet pour les salariés effectuant des permanences et afin d'accueillir les jeunes sur leur commune.

>Mobilier et matériel : achat de matériel et mobilier sur les fonds propres de la Mission locale.

-Humains : 16 parraains

Règles & Méthodes Comptables**MISSION LOCALE**

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	12/05/26	

D - Principales méthodes utilisées :**a) Immobilisations corporelles.**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 1 an
- Installations générales 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans

b) Créances et dettes.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Disponibilités.

Les disponibilités de l'association sont constituées des comptes sur livret, des comptes à terme et des soldes des comptes courants bancaires.

d) Indemnités de départ en retraite.

Les obligations liées aux indemnités conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées et comptabilisées à la date du 31 décembre 2025 en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'association à la date de départ en retraite. Ce calcul a conduit à une dotation de 2 112 Euros portant ainsi la provision au 31 décembre 2025 à 20 568 Euros.

e) Mise à disposition.

La Mission Locale a bénéficié, au cours de l'année 2025, d'une mise à disposition gratuite de 320 heures de parrainage et de 210 jours de locaux et de matériels, par les communes, dans le cadre des permanences.

f) Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élève à 3 470 Euros TTC.

g) Traitement comptable de la subvention Garantie Jeune

Depuis l'exercice 2019, la garantie jeunes a été intégrée dans la subvention de fonctionnement de l'Etat.

h) Rémunérations

Le montant total des rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association s'élève à 140 230 Euros.

État des Créances et Dettes

MISSION LOCALE

 Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/05/26

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	121 181	121 181	
TOTAL de l'actif circulant :	121 181	121 181	

TOTAL GÉNÉRAL	121 181	121 181	
----------------------	----------------	----------------	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	23	23		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	23	23		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 101	35 101		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	85 150	85 150		
État et autres collectivités publiques	3 502	3 502		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	13 409	13 409		
TOTAL :	137 162	137 162		

TOTAL GÉNÉRAL	137 184	137 184		
----------------------	----------------	----------------	--	--

ImmobilisationsPériode du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26**MISSION LOCALE**

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 829		5 700
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	21 829		5 700
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	21 829		5 700

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Inst. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			27 529	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			27 529	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			27 529	

MISSION LOCALE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Comptes	Nature des immobilisations	Valeur actuelle	Amortissements pratiques	Valeur résiduelle	Prix cession	Différentiel réalisé
	NEANT					
	TOTAUX					

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

ORIGINES	31/12/2025	31/12/2024
- Excédent comptable définitivement acquis	74 055	(18 781)
- Report à nouveau antérieur	327 449	346 230
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
AFFECTATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Report à nouveau	401 503	327 449
- Réserves (dont celles pour le projet associatif)		
- Fonds associatifs sans droit de reprise		

MISSION LOCALE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/05/26

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)								
Contributions financières d'autres organismes (1)	FONDATION ORANGE	3 578		217			3 360	
	LIONS CLUB	2 500		2 500				
Ressources liées à la générosité du public (1)								
	TOTAL	6 078		2 717			3 360	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

MISSION LOCALE

Période du
Edition du01/01/25 au 31/12/25
12/05/26

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	22 466				22 466
Report à nouveau	327 449		74 055		401 503
Excédent ou déficit de l'exercice	74 055			74 055	
Situation nette	423 969		74 055	74 055	423 969
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	423 969		74 055	74 055	423 969